



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RATIONALISATION DE L'UTILISATION DE L'INTERNAT DE MARCELIN

Hébergement étudiant: 73 nouvelles places disponibles

L'internat de l'école d'agriculture cantonale de Marcelin accueillera désormais également des étudiants. La diminution progressive du nombre d'élèves internes logés sur le site permet à l'école de mettre plus de 70 lits supplémentaires à disposition de la Fondation Maison pour étudiants de Lausanne (FMEL). L'école d'agriculture (Agrilogie) se réserve toutefois quelques lits prioritaires pour ses propres élèves. Des travaux d'aménagement seront réalisés pour adapter les locaux.

Le Canton a décidé de louer les chambres de l'internat de l'école d'agriculture de Marcelin à la Fondation Maison pour étudiants de Lausanne (FMEL) afin qu'elle puisse y héberger des étudiants confrontés aux difficultés de se loger. Les élèves de l'école d'agriculture continueront de profiter de cette infrastructure au sein de laquelle 12 lits leur sont réservés, alors que 73 places pourront désormais accueillir d'autres étudiants.

Situé à Morges, sur le site de Marcelin, l'internat est à proximité de l'arrêt de la ligne de bus 701 Echichens-EPFL Piccard (toutes les 10 minutes aux heures de pointe), permettant de gagner le campus universitaire de Lausanne, à Dorigny, en 25 minutes. L'évolution de la société et des habitudes, la motorisation croissante des apprentis agriculteurs ont fait décroître le nombre d'élèves ayant recours aujourd'hui à l'internat de leur école. Les places vacantes seront désormais disponibles pour accueillir de jeunes locataires qui suivent leurs études dans les hautes écoles du canton.

Des travaux seront entrepris afin d'adapter les locaux aux nouveaux utilisateurs: aménagement de cuisines, installations de casiers et de réfrigérateurs, transformation de quatre chambres en studios doubles, connexions à internet via un réseau WiFi. D'un montant de 270'000 francs (dont 100'000 financés directement par la FMEL), ils seront terminés en juin 2012 et permettront d'accueillir des groupes d'étudiants dès le 1er juillet 2012. Ensuite, la FMEL gérera l'hébergement, tandis que le Canton percevra un loyer annuel de 140'000 francs à partir du 1er janvier 2013.

Le projet a pu être rapidement mis sur pied grâce à une parfaite coordination entre les divers partenaires impliqués: le Service de l'agriculture, le Service immeubles, patrimoine et logistique, la Direction générale de l'enseignement supérieur et la Fondation maison pour étudiants de Lausanne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 mai 2012

DFJC, Anne Catherine Lyon, conseillère d'Etat, DINF, François Marthaler, Conseiller d'Etat, DEC, Philippe Leuba, Conseiller d'Etat, 021 316 60 10, DFJC, Chantal Ostorero, directrice générale de l'enseignement supérieur, 021 316 94 71, DEC, Frédéric Brand, chef du service de l'agriculture, 079 372 82 32, DINF, Philippe Pont, chef du service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60, François Guichon, directeur de la Fondation Maison pour étudiants Lausanne, 021 617 81 60